

## Quels usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour lutter contre l'illettrisme ?

Une rencontre nationale organisée par l'ANLCI le 14 mai 2008 à Lyon

Prenant une place de plus en plus importante dans les environnements professionnels et personnels, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont contribué à l'avènement de la société du savoir et impulsé une mutation importante dans le domaine de l'apprentissage et la connaissance. Faisant partie des huit compétences clé pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, définies par le cadre de référence européen, la maîtrise de l'usage de ces technologies facilite sans aucun doute l'apprentissage des savoirs de base et l'accès de tous aux compétences de base.

Dans le domaine de la formation de base, les initiatives favorisant les usages des TIC se sont multipliées sans pour autant créer de réelles évolutions des pratiques dans ce domaine. Diverses expérimentations et de multiples moyens ont été déployés pour la mise en œuvre des dispositifs intégrant ces technologies. Ces derniers ne se sont pas suffisamment appropriés par les praticiens ni démultipliés au-delà de leurs propres contextes.

De son côté, l'ANLCI a inscrit ces usages dans les travaux de son Forum permanent des pratiques dès 2004, en permettant aux praticiens, porteurs d'initiatives, ainsi qu'aux experts impliqués dans ce domaine de faire reconnaître les pratiques réussies. Pour aller plus loin dans la promotion des usages des TIC dans la lutte contre l'illettrisme, l'ANLCI propose d'organiser une rencontre nationale le mercredi 14 mai prochain à Lyon.

Cette journée constituera un temps fort pour présenter les expériences réussies et les facteurs à prendre en compte pour une intégration raisonnée des TIC dans les actions de la lutte contre l'illettrisme. Elle devra permettre aux acteurs de ce domaine, décideurs et praticiens, d'identifier les clés de réussite des différents usages et les points de vigilance relatifs à la mise en œuvre de projets à dimension pédagogique, professionnelle ou sociétale.

Un appel à communication est lancé à tous les acteurs de la lutte contre l'illettrisme souhaitant partager leurs regards et leurs expériences significatives avec d'autres collègues pour faciliter la maîtrise des compétences de base par l'intermédiaire des usages des TIC. Ainsi, les travaux de cette rencontre permettront à tous les acteurs intéressés par cette question de :

- s'informer sur les usages possibles des TIC dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme ;
- échanger sur les expériences significatives réalisées par des acteurs de l'éducation et de la formation de base ;
- débattre sur les apports de ces technologies pour les personnes en difficulté face à l'écrit, comme l'une des clés d'accès à la société de la connaissance mise à disposition de tout citoyen.

Cette rencontre sera également une occasion pour présenter les travaux réalisés dans le cadre du Forum permanent des pratiques sur ce thème : les travaux des groupes nationaux et régionaux et les résultats de l'expérimentation d'un module de formation de formateurs en lien avec le projet européen TRAIN.

L'ANLCI invite les membres de ses instances et ses partenaires au niveau national et régional à proposer des communications pour cette rencontre. Ainsi, des acteurs de la lutte contre l'illettrisme, porteurs des expériences significatives dans l'usage des TIC, pourront faire connaître et développer leurs pratiques. Ces dernières font l'objet d'un appel à communication à soumettre à l'ANLCI au plus tard le 10 mars 2008.